

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES, DE SURFACE
ET AÉRIENNES

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux consistent à réaliser la réfection ou la construction des infrastructures souterraines, de surface et aériennes et peuvent comprendre des travaux d'aménagement ou tout ouvrage connexe.

Ces travaux peuvent nécessiter des acquisitions de terrains ou de servitudes.

SECTION II

LOCALISATION DES TRAVAUX

2. Les travaux sont localisés à divers endroits et tronçons de rue dont les infrastructures relèvent de la compétence de proximité.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. Le coût des travaux décrits à l'article 1 est estimé à 30 000 000 \$.

TOTAL : 30 000 000 \$

Annexe préparée le 12 avril 2012 par :

Claude Couillard, ingénieur
Service de l'ingénierie